

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	94 (1965)
<b>Heft:</b>	1
<b>Rubrik:</b>	Communiqués

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## COMMUNIQUÉS

---

### Mutations dans le personnel enseignant primaire

Dans l'ensemble, en 1964, le corps enseignant primaire a présenté un caractère de plus grande stabilité que l'année précédente.

La Direction de l'Instruction publique a enregistré la démission de 12 instituteurs et de 30 institutrices ayant enseigné moins de 12 ans. Six autres maîtres ont fait l'objet d'une promotion; ce sont: M<sup>lle</sup> Anita Ramuz, MM. Bernard Bovet, Francis Chappuis, Jean-P. Corboz, François Favre et Maurice Renevey. Quatre institutrices ont été mises au bénéfice d'un congé pour leur permettre de continuer leurs études ou pour se consacrer à la formation en vue de l'obtention du diplôme pour l'enseignement dans les classes spéciales.

Pour combler les vides causés par ces départs, la D.I.P. a procédé à la nomination de deux instituteurs et de 35 institutrices ainsi qu'à la désignation de quelques maîtres auxiliaires. Le nombre des mutations est insignifiant: 7 pour les instituteurs et 7 également pour les institutrices, sans compter les Révérendes Sœurs enseignantes qui ont été proposées ou mutées par les soins des Révérendes Mères Directrices des diverses communautés religieuses.

34 instituteurs et 30 institutrices ont été confirmés dans leurs fonctions.

Au-delà de la statistique, la Direction de l'Instruction publique adresse ses vœux de satisfaction et de succès professionnel aux nouveaux maîtres. Elle remercie ceux qui nous ont quittés pour les bons et loyaux services rendus. Elle exprime une gratitude toute particulière aux maîtres désignés ci-après qui ont fait valoir leurs droits à la retraite ou à l'invalidité, après avoir servi fidèlement et consciencieusement l'Ecole fribourgeoise durant parfois plus de 40 ans, et mérité par là la reconnaissance et l'estime des élèves, des parents et des autorités:

M<sup>lle</sup> Marie-Louise Berset, institutrice à Barberêche.

M<sup>lle</sup> Zélie Hayoz, institutrice à Fribourg.

M<sup>lle</sup> Marie Schmoutz, institutrice à Romont.

M. Max Stritt, instituteur à Düdingen.

M. Joseph Ducrest, instituteur à Rueyres-Treyfayes.

M. Aloys Dupont, instituteur à Blessens.

M. Ernest Guillot, instituteur à Courgevaux.

Nous leur souhaitons de jouir, dans la santé, d'une retraite longue, heureuse et paisible.

*La Direction de l'Instruction publique*

## 74<sup>e</sup> Cours normal suisse 1965, Fribourg

Du 12 juillet au 7 août 1965, sous le patronage de la Direction de l'Instruction publique, se déroulera à Fribourg le 74<sup>e</sup> Cours normal suisse de Travail manuel et de Réforme scolaire. Il s'agit là d'un événement capital souhaité tant par les maîtres primaires et secondaires fribourgeois que par leurs collègues confédérés qui, depuis longtemps, manifestaient le désir d'être accueillis dans la Cité des Zaehringen où, dans des circonstances semblables, ils furent reçus en 1888 et en 1924. Une participation de 1500 à 1800 personnes, maîtresses et maîtres de l'enseignement primaire et secondaire, est assurée.

La responsabilité de l'organisation des cours, du choix des professeurs, de l'établissement des programmes et horaires, incombera, comme d'habitude, au Comité de la Société suisse de TM et RS, plus particulièrement à MM. Albert Fuchs, président; René Martin, vice-président et Paul Perrelet, administrateur.

Un Comité local, dénommé Comité de direction, apporte sa collaboration. Il est présidé par M. Alfred Repond, directeur, et est composé de M<sup>me</sup> Anita Neuhaus, de MM. Paul Simonet, Albert Bracher, Albert Carrel, Raphaël Bugnon et Michel Ducrest.

Les responsables de la Société suisse de TM et RS, tout en faisant appel à leurs professeurs attitrés, ont tenu à s'assurer la collaboration de personnalités fribourgeoises en qualité de chefs de cours. Plusieurs maîtres appartenant à des milieux de l'enseignement primaire et secondaire, professionnel et universitaire: historien, pédagogue, psychologue, musicien, spécialistes des moyens audio-visuels, du dessin, des travaux manuels, feront bénéficier les participants de leurs compétences. Ajoutons qu'un cours de catéchétique et un cours d'initiation à la méthode Ward seront organisés parallèlement. Les inscriptions à ces deux derniers cours, pour les participants de toute la Suisse, sont à adresser directement à M. P. Simonet, Secrétaire à la D.I.P., Fribourg.

Les membres du corps enseignant sont invités dès à présent à réserver du temps pour suivre l'un ou l'autre de ces cours dont la durée varie entre 4 jours et 4 semaines. Le programme des cours, qui paraîtra en février, sera envoyé à tous les maîtres primaires et secondaires fribourgeois. Il contient des bulletins d'inscription qui sont à retourner jusqu'au 31 mars 1965 au Secrétariat de l'Instruction publique.

*La Direction de l'Instruction publique*

# Subventionnement des constructions scolaires

Il n'est pas sans intérêt de faire un examen rétrospectif de tout ce qui a été accompli ces dernières années dans le domaine de la construction scolaire.

Par décret du 22 mai 1957, un crédit de 3 000 000 fr. avait été ouvert auprès de la Trésorerie d'Etat en faveur du subventionnement des aménagements ou des constructions de bâtiments scolaires. Dès cette date, et jusqu'en 1964, 156 communes ont déjà bénéficié de ce crédit pour un montant global de 2 705 439 fr.; en outre, durant cette même période, d'autres subventions étaient promises à 47 communes pour un total de 1 269 735 fr.; cette part de l'Etat leur sera versée après reconnaissance des travaux par l'Architecte cantonal.

En juin 1964, MM. les Inspecteurs scolaires ont prospecté au sujet des travaux à prévoir au cours de ces prochaines années. Près de 80 communes projettent de construire une école neuve, d'installer le chauffage central, d agrandir ou de transformer leur bâtiment scolaire. Les réalisations les plus importantes sont envisagées à Fribourg, Estavayer, Marly, Courtepin, Üeberstorf, Liebistorf, Bellegarde, Montagny-la-Ville, Lentigny et ailleurs.

Quelques-unes de ces communes se trouvent souvent en présence de graves problèmes: parallèlement aux réalisations dans le domaine scolaire, elles ont parfois d'autres travaux importants et coûteux à exécuter, le goudronnage des routes en particulier.

De plus, les mesures prises par la Confédération pour lutter contre la surchauffe économique, la difficulté accrue de trouver les crédits nécessaires, tout cela ne facilite pas l'établissement d'un plan financier supportable pour les contribuables.

Signalons que, par décret du 19 novembre 1964, le Grand Conseil a ouvert un nouveau crédit de 3 000 000 fr. pour subventionner les constructions scolaires.

C'est là un encouragement pour les communes, qu'il faut louer de l'effort accompli et des sacrifices consentis en vue d'améliorer les conditions dans lesquelles œuvrent maîtres et élèves.

*La Direction de l'Instruction publique*

*En 1960, 560 millions de francs ont été consacrés à l'enseignement officiel en Suisse: 103 fr. par habitant. Mais 300 fr. par habitant pour l'achat de boissons alcooliques.*

(Revue suisse d'éducation, novembre 1964, p. 171)

# Certificat d'aptitude pédagogique et Brevet de capacité

Dans sa séance du 20 novembre 1964, au vu des résultats des examens, la Commission cantonale des études a décerné:

- a) *le Certificat d'Aptitude pédagogique* aux candidats suivants:

M<sup>me</sup> Simone Gaillard, de Pont-la-Ville, à Vuadens

M<sup>me</sup> Marie-Laure Micheloud, d'Hérémence/VS, à Sierre

M<sup>lle</sup> Monnerat Cécile, de Nuvilly, à Broc; M<sup>lle</sup> Huguette Pasquier, de et à Bulle

M<sup>lle</sup> Elisabeth Morand, de et à la Tour-de-Trême

M<sup>lle</sup> Gisèle Schmoutz, de et à Romont

M. André Brunisholz, de Praroman, à Corminbœuf

M. Ronald Gendre, d'Enney, à Avry-devant-Pont

M. Guy Visinand, de Corsier s/Vevey, à Fribourg

- b) *le Brevet de capacité* pour l'enseignement primaire aux candidats suivants de la formation extraordinaire:

Avec la mention «Très bien» :

M. Bernard Menoud, de Sâles/Gruyère, à Romanens

M. Jean-Marie Pichonnaz, de Salvan/VS, à La Joux

Avec la mention «Satisfaisant» :

M. Pierre Repond, de Charmey et Villarvolard, à Fribourg.

## Derniers échos du «REPORTAGE NATIONAL»

Les maîtres qui ont participé au *Reportage national* sont informés que les travaux des élèves ont été transférés du Palais de Beaulieu, à Lausanne, au Pestalozzianum, Beckenhofstr. 31-37, à Zurich. Après avoir attiré à Lausanne de nombreux visiteurs intéressés, émerveillés même, ces œuvres de notre jeunesse seront exposées au Pestalozzianum et présentées au public suisse-alémanique jusqu'au mois de juillet 1965.

Selon les conditions de participation au concours, les travaux en question restent propriété de l'Exposition nationale. Néanmoins, nous nous efforcerons de ramener de Zurich panneaux, maquettes, textes et dessins, afin de les rendre à leurs auteurs par l'intermédiaire des maîtres.

Nous pouvons à juste titre garder l'impression que le «Reportage national» fut un succès et il faut féliciter les enseignants fribourgeois qui ont invité leurs élèves à y prendre part. Les travaux de notre canton ont été remarqués, et, en particulier, nous nous plaisons à souligner l'éloge mérité paru dans la presse au sujet des panneaux de dessins exécutés par les élèves de M. Bernard Morel, instituteur à La Corbaz.

P. SIMONET  
*Secrétaire D.I.P.*

## Société suisse des maîtres de gymnastique

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant:

*Cours pour la formation de chefs de camps de ski et d'excursions*

1. Du 12 au 15 avril 1965: Grand-Saint-Bernard
2. Du 20 au 24 avril 1965: Bivio (GR)

Ces cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officiellement reconnues. Si le nombre des places est suffisant, les candidats au brevet fédéral de maître de gymnastique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent s'inscrire au cours, pour autant qu'ils participent à la direction d'excursions ou de camps de ski.

Indemnités: Une subvention proportionnelle au prix de pension et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

*Inscriptions:* Les maîtres désirant s'inscrire à un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la commission technique SSMG. Cette formule d'inscription dûment remplie sera renvoyée à M. Reinmann, 3053 Hofwil/Münchenbuchsee BE pour le 6 mars 1965. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.

*Le Président de la commission technique*  
M. REINMANN

Dépositaire des formules d'inscription pour Fribourg: M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.